



Société des alcools du Manitoba

# Communiqué

**Pour diffusion : le mardi 9 juin 2009**

## **La Société des alcools met fin à son programme de carte-photo d'identité**

La Société des alcools du Manitoba mettra fin à son programme de carte-photo d'identité le 29 juin 2009.

Don Lussier, président et chef de la direction de la Société des alcools, a déclaré que la carte-photo d'identité de la Société ne satisfaisait plus aux rigoureuses exigences actuelles en matière de sécurité pour l'identification photographique et que la modernisation de la carte exigerait des dépenses importantes qui en accroîtraient le coût.

Comme il l'a souligné, « la carte de la Société des alcools a été créée en 1983 afin d'offrir une carte-photo d'identité qui indiquerait l'âge de son titulaire à une époque où le Manitoba n'avait aucun autre moyen d'identification photographique. Aujourd'hui, les conducteurs manitobains ont un permis de conduire avec photo et les non-conducteurs bénéficient de deux options en matière de cartes d'identité qui intègrent des éléments de sécurité, soit la carte d'identité du Manitoba et la carte d'identité Plus du Manitoba qu'offrent les agents de la Société d'assurance publique du Manitoba. »

Don Lussier a ajouté qu'étant donné l'absence de l'indication d'une date d'expiration sur la carte-photo d'identité de la Société des alcools, les cartes délivrées avant le 29 juin 2009 continueront d'être acceptées par les titulaires de licence comme une preuve d'âge.